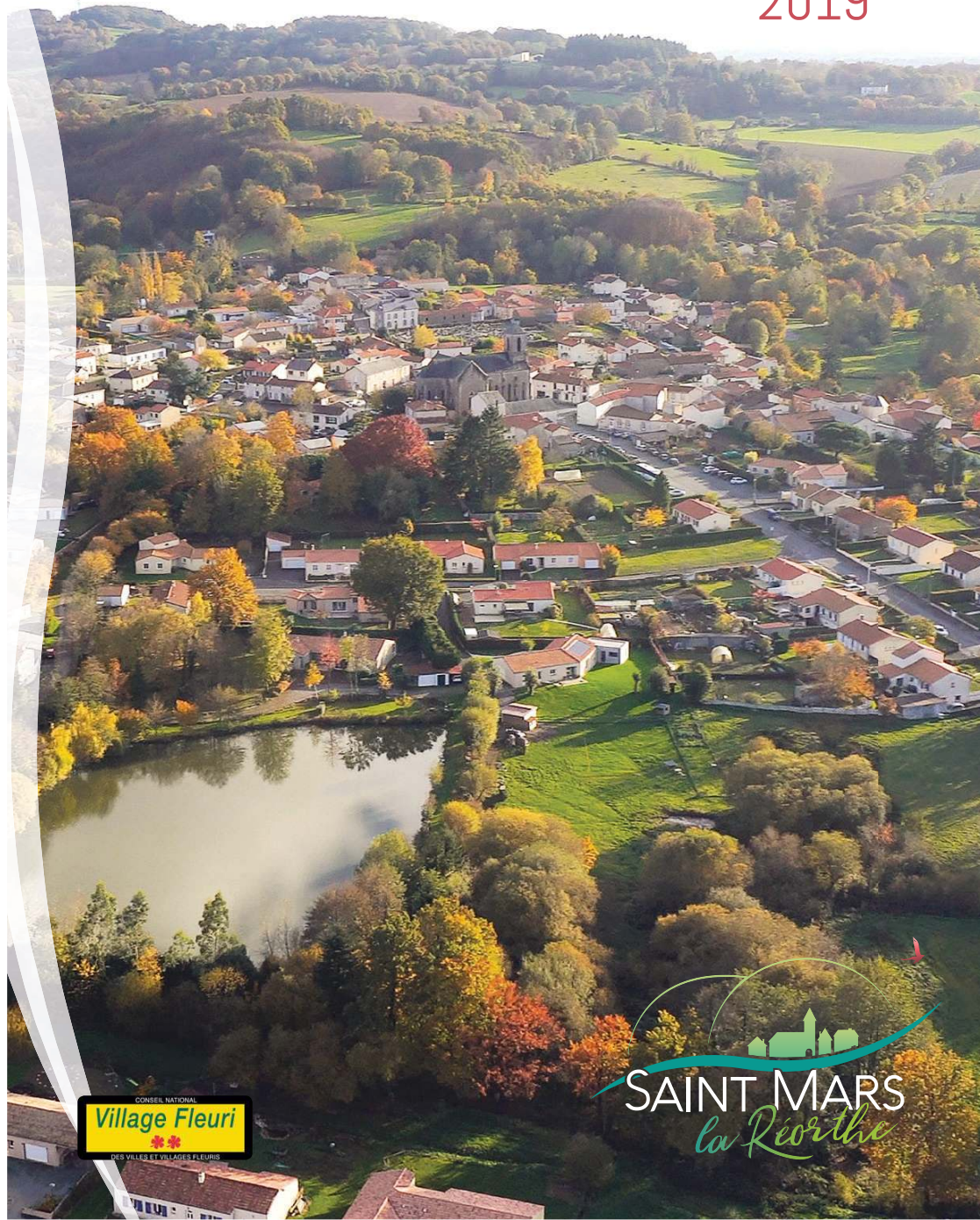


Bulletin Municipal

2019



CONSEIL NATIONAL
Village Fleuri
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS


SAINT MARS
la Réorthe

Sommaire.

Conseil municipal p.3

Conseil
Affaires sociales et scolaires
CME
Voirie- patrimoine
Communication
Urbanisme
Finances

Vie scolaire p.11

École St Médard
A.P.E.L / O.G.E.C

Paroisse p.14

Communauté de communes p.15

Projet de territoire
Aménagement du territoire

Les associations p.19

Foot
TISM
Marsibad
UNC-AFN- OPEX
La Marsiréorthaise
AVAB
Vendée Junior
Théâtre
Épi Marsi
Comité des fêtes
Club la joie de vivre
Bibliothèque
Familles Rurales

Infos p.30

/ INFOS DIVERSES
Mission Locale
FAVEC
Novalis

/ INFOS COMMUNALES p.32

Tarifs
Autorisation d'urbanisme
État civil

/ INFOS PRATIQUES p.34

Artisans
Associations
Adresses et permanences

Calendrier manifestations ... p.37

Mot du Maire



En ce début d'année 2019 je vous adresse tous mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur dans votre famille, vos relations et votre travail.

Au plan intercommunal, de nombreuses rencontres ont eu lieu en 2018 pour valider le transfert de compétences de l'assainissement collectif de notre commune. Celui-ci est effectif depuis le 1er janvier 2019.

Le PLUIH (Plan Local d'Urbanisation Intercommunal du Pays des Herbiers) est, lui, en cours d'élaboration. Il sera validé en 2022-2023.

À Saint Mars la Réorthe, l'année 2018 a vu l'achèvement de plusieurs projets avec leur inauguration :

- la réalisation des vestiaires de football.
- la mise en disponibilité des 5 maisons séniors derrière la mairie.
- la poursuite de l'aménagement de la zone artisanale des Rochettes avec l'installation de l'entreprise « Menuiserie SACHOT ».
- l'aménagement intérieur du Foyer des jeunes.
- l'anniversaire des « un an » de l'Epimarsi en décembre.

Plusieurs événements sportifs et culturels ont aussi marqué l'année passée :

- la victoire de l'Équipe de football des Herbiers à la demi-finale, et sa présence à la finale de la coupe de France contre le PSG... BRAVO

- la venue de l'équipe cycliste internationale SKY à l'hôtel OMNUBO et sa conférence de presse dans notre salle de sports en préambule du départ du Tour de France!

- l'exposition sur le centenaire de l'Armistice de la guerre de 1914-1918 préparée avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux par les membres de l'Association des anciens combattants!

Deux nouveaux projets sont envisagés pour 2019 :

Ils concernent la salle de sports pour laquelle sont prévus l'agrandissement du local de stockage et la mise aux normes de l'accessibilité, ainsi que la mairie qui nécessite une rénovation énergétique et également une mise aux normes de l'accessibilité.

L'ensemble de ces événements et projets sont le fruit de la vitalité de toutes nos associations.

Je tiens ainsi à encourager tous les citoyens, les adjoints, l'ensemble des conseillers et les agents municipaux pour leur investissement. Je leur suis reconnaissant pour l'énergie qu'ils mettent en œuvre pour contribuer au bien vivre dans notre commune.

Encore tous mes vœux de paix pour cette nouvelle année,
Bonne lecture à tous!

Gérard PREAUD,
Le maire

Conseil municipal

LE CONSEIL



/ *Affaires sociales* > Marie-Françoise RAUTURIER

Sylvie BOUDAUD / Hélène BOUQUIN / Guillaume GOUIN / Régine PARENT / Marie-Noëlle RONDEAU

> Scolaire, périscolaire, conseil municipal des enfants, restaurant scolaire, club des aînés; prévention, citoyenneté; actions sociales : CCAS, CLIC, RAM; tourisme (Com. Com.)



/ *Voirie et Patrimoine* > Etienne GIRARD

Hubert BOISTAULT / Annie RAUTUREAU / Marie-Noëlle RONDEAU

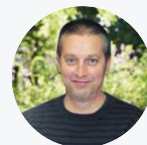
> Routes, chemins, sentiers, parkings, entretien bâtiments...



/ *Communication* > Patrice BERTRAND

Hélène BOUQUIN / Guillaume GOUIN / Régine PARENT / Marie-Noëlle RONDEAU

> Site internet, flash info, bulletin municipal, vie associative, sports, loisirs, culture, tourisme.



/ *Urbanisme et Environnement* > Marc GOBIN

Hubert BOISTAULT / Sylvie BOUDAUD / Annie RAUTUREAU / Guillaume GOUIN

> Assainissement, développement durable, commerce, artisanat, agriculture



/ *Finances* > Gérard PRÉAUD

M.Françoise RAUTURIER / Étienne GIRARD / Patrice BERTRAND / Marc GOBIN / Hubert BOISTAULT / Guillaume GOUIN

> Préparation des budgets

Sylvie BOUDAUD, Guillaume GOUIN, Marie-Noëlle RONDEAU, Hélène BOUQUIN, Régine PARENT, Hubert BOISTAULT, Annie RAUTUREAU, Patrice BERTRAND, Marie-Françoise RAUTURIER, Gérard PRÉAUD, Marc GOBIN, Etienne GIRARD,



AFFAIRES SOCIALES

/ Aménagement du cimetière

Afin de faciliter la circulation dans le cimetière et réduire le temps d'entretien des agents sans recourir à l'utilisation de produits phytosanitaires, des travaux d'aménagement sont programmés au printemps 2019.

Ce projet se fera en 2 parties :

Au mois de mars, les allées centrales vont être recouvertes d'un enrobé noir et stabilisées avec une bordure de pavés en granit.

Lors d'une seconde tranche de travaux, les allées non enrobées et les inter-tombes seront engazonnées.



Cimetière actuellement



Cimetière de Mesnard avec enrobé et pavés

/ CISPD

Un CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) a été mis en place

Des soirées animées par des professionnels sont programmées dans toutes les communes du pays des herbiers.

À St Mars une soirée aura lieu le jeudi 4 avril à 20h : « Autorité et éducation bienveillante, comment concilier les deux ? » et un atelier parent enfant aura lieu le jeudi 18 avril à 14h « Découverte Nature ».



Dans ce cadre, un « Passeport du civisme » a été remis à tous les enfants de CM2.

Le civisme, c'est l'intérêt général, plutôt que de poursuivre ses propres intérêts.

Il est important de montrer le chemin à nos jeunes. Plusieurs actions leurs sont proposées et sont validées par des ambassadeurs, certaines sont individuelles, d'autres se feront à l'école :

- participer à une commémoration
- faire un don au profit d'une association (restos du cœur)
- Passer le permis internet
- échange avec les aînés, un moment belote un jeudi après-midi
- environnement
- visite de la caserne des pompiers des Herbiers
- Patrimoine : questionnaire sur l'église de St Mars
- Prévention routière

Ces actions sont une occasion d'apprendre le sens du service, du devoir, de la responsabilité et de la gratuité. Au fil des défis, le but est de montrer aux enfants qu'il est important de donner de son temps, de son énergie au service de la société.

i

Pour l'année 2018/2019, une nouvelle équipe a été élue pour le conseil municipal des enfants. Elle est composée de :

- 4 CM1 : Charlotte AUDUREAU, Marie DECROOQ, Nolan MARTINEAU, Ethan SAUVARIN
- 4 CM2 : Zoé BERTRAND, Candice GOBIN, Carl GOUIN, Camille MICHEAU



CME

/ Le fil conducteur de l'année est « Jembellis ma commune ».

Leur première action s'est déroulée le samedi 8 décembre avec la décoration des sapins de Noël devant l'église et la mairie. Un chocolat chaud et des gourmandises ont été préparés et offerts ensuite par les enfants à la salle des petits tréteaux.

En début d'année, une réunion fera l'objet du choix des actions à mener. Les enfants ont également émis le souhait de rencontrer Monsieur Le Maire pour l'interroger sur son rôle dans la commune.

VOIRIE / PATRIMOINE

i

Des demandes de subventions auprès des différentes collectivités et de l'état sont en cours pour un projet estimé à 177 275 € HT.

/ Bâtiments communaux

/ Extension et mise aux normes de la salle de sports des Jarries

La commune de St Mars la Réorthe a décidé d'agrandir et de créer des locaux de stockage supplémentaires à la salle de sport pour une surface d'environ 130 m², principalement pour le comité des loisirs, mais aussi pour les associations La Marsréorthoaise et la Vendée Junior.

L'objectif de cette extension est de regrouper tout le matériel du comité des loisirs sur un même site pour des raisons pratiques et de libérer le local à l'espace Saint EXUPERY où du matériel est actuellement

entreposé.

Ces besoins ont été définis en concertation avec les associations.

La municipalité souhaite également mettre aux normes accessibilité PMR les sanitaires, les vestiaires et les douches. Une première esquisse a été présentée en décembre par l'agence DGA des Herbiers qui a été retenue pour cette opération suite à une consultation d'architectes.

/ Rénovation de la mairie

Le bâtiment de la mairie, construit en 1995 commence à présenter des signes de vétusté. Une étude est en cours pour améliorer l'isolation intérieure des locaux et revoir le mode de chauffage. Dans le cadre de ces travaux d'amélioration, l'espace d'accueil du public sera revu. Des demandes de subventions auprès des différentes collectivités et de l'état sont en cours pour un projet estimé à 80 000 € HT.



i

La commission vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.

COMMUNICATION

Cette année encore, de nombreuses manifestations organisées par les associations ont animé nos week-ends et distrait l'ensemble de la population. Consciente du bienfait de ces festivités, la commune met tout en œuvre pour soutenir la motivation de ses clubs avec différents projets...

2018 a été une année d'accomplissement de plusieurs travaux :



Pour nos associations :

La réception des nouveaux vestiaires pour le club de Foot l'USESM, avec une inauguration officielle le 19 septembre dernier. Étaient présents les Représentants des communes voisines, de la Communauté de Communes des Herbiers et du district. Avant le vin d'honneur, le club avait organisé des matchs de jeunes joueurs. Ce bâtiment de quatre vestiaires joueurs, un vestiaire arbitre et une salle de réunion, était très attendu par tous les membres.

Suite à plusieurs dégradations, l'entrée de la salle de sport a été rénovée. Un projet d'agrandissement de stockage (côté vestiaires) pour les associations est prévu pour 2019/2020.

Pour l'image de notre commune :

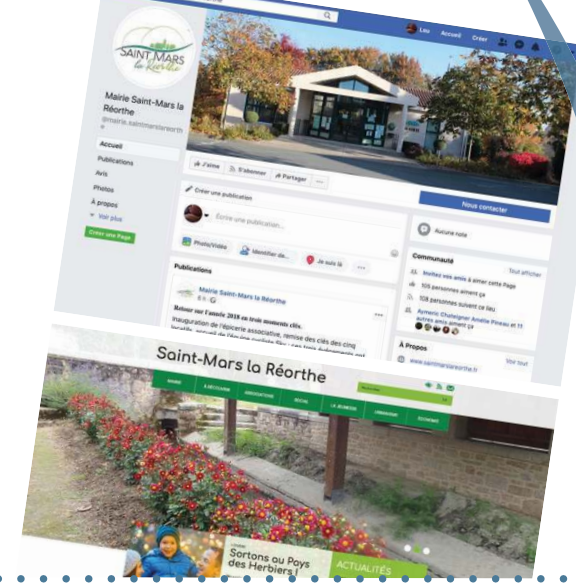
La conservation de notre deuxième fleur est officielle. Beaucoup de choses ont été mises en place au cours des deux dernières années (plantations pieds de mur ; fauchage différencié pour préserver la faune sauvage ; plantation de fleurs et de bulbes dans le bourg, et sur les bords des chemins...)

La façade de la mairie s'est offert une nouvelle signalétique plus visible. Régulièrement des touristes rencontraient des difficultés à trouver rapidement la mairie.



Notre compte Facebook continue de se développer. Nous arrivons à une centaine d'abonnés, et certaines pages publiées ont une portée de publication jusqu'à 2000 vues. N'hésitez pas à vous inscrire sur la page «mairie de Saint Mars la Réorthe». Vous recevrez directement les informations importantes de votre commune.

Nous sommes satisfaits de l'actualisation et de la réactivité de notre site internet en lien avec la Communauté de Communes (Guide des démarches et documents officiels, zones économiques, commerçants, artisans, tourisme : hôtel, gîtes, chambres d'hôtes, camping...)



URBANISME

L'année 2018

➤ La deuxième fleur a été maintenue grâce à la méthode de gestion différenciée et l'objectif zéro phyto-sanitaire. Les traitements des pieds de murs et l'entretien de nos sentiers ont été particulièrement appréciés.

➤ Les travaux de viabilisation du Val de Source 3 sont terminés et les constructions ont commencé. Trois lots sont vendus. N'hésitez pas à en parler autour de vous car d'autres lots sont disponibles.

➤ Les travaux de rénovation des eaux usées sont terminés, cependant le SYDEV repousse l'enfouissement des réseaux aériens à 2020, d'autres réalisations étant prioritaire.

➤ ÉCOPATURAGE : Une parcelle clôturée est disponible pour ceux qui souhaiteraient y mettre leur animal à pâturer. Se renseigner en mairie.

➤ Le Contrat Paysager Rural (CPR) s'est terminé avec la réalisation de plus de 2 km de haies diverses dans le respect des essences bocagères ; merci à tous les participants pour la conservation de notre environnement.

- > Maintien de la deuxième fleur
- > Mise en route des chantiers du Val de Source 3 et la route de La Boutarlière
- > Mise en place des clôtures de zone d'éco pâturage
- > Fin réussie du Contrat Paysager Rural
- > Lancement du PLUI



URBANISME

➤ Révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sur quatre ans. Elle vient d'être lancée en partenariat avec le bureau d'étude URBANOVA et la Communauté de Communes du Pays des Herbiers pour leur présenter les richesses et le potentiel de notre commune. De nombreuses réunions sont prévues accompagnées de réunions ouvertes au public. Année 1 : Diagnostique.

/ L'année 2019

➤ Envisage plusieurs projets : outre la révision du PLUi, une réflexion est menée sur la continuité du réaménagement du cœur de bourg et l'entretien du patrimoine ancien bâti est étudié.

➤ Nos efforts se poursuivront pour arriver au zéro phyto-sanitaire et améliorer la communication du plan de gestion différenciée ; Ces éléments nous permettront de viser une troisième fleur.

➤ Nous continuerons les aménagements des zones d'éco pâturages avec des équipements et des ouvrages mis en valeur.

➤ Nous organiserons, avant l'été, une réunion publique afin de présenter notre réflexion d'aménagement du centre bourg et recevoir vos avis afin de définir un projet cohérent redonnant une continuité de circulation avec les aménagements déjà mis en œuvre.

➤ L'équipe des sentiers, mise à l'honneur l'année dernière, sera accompagnée pour améliorer et développer notre réseau tant prisé de chemins pédestres.

En partenariat avec la communauté de communes, nous souhaitons connaître votre avis sur la mise en place d'un compostage collectif, ce qui signifie la mise en place d'une équipe pour la gestion et l'entretien de ce système de recyclage.

Mot de l'adjoint :

Meilleurs vœux à tous dans un environnement agréable et un cadre de vie qui nous ressemble.

La richesse de nos communications et de nos échanges nous permettront de mieux répondre à vos attentes et de préserver nos richesses existantes. Dans cette période d'évolution du PLU, de nombreuses réunions, notamment publiques, sont programmées pour des échanges.

i

Nous relançons le concours de jardins fleuris, avec toujours quatre catégories :

- Jardin privé
- Jardin d'hébergeur
- Exploitation agricole
- Action collective

Nous attendons vos candidatures ou suggestions pour une visite avant l'été!!

i À savoir

Vous avez un projet :

- de construction supérieure à 5 m²,
- de modification de façade et/ou de menuiseries,
- de clôture,
- de changement de destination,
- de division parcellaire...

Celui-ci nécessite une autorisation liée au droit des sols. En fonction des travaux envisagés, les démarches ne sont pas les mêmes.

Pourquoi demander une autorisation d'urbanisme ?

La construction ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes à la réglementation en vigueur (Plan Local d'Urbanisme, règlement de lotissement...)

La communauté de communes assure l'instruction de tous les actes relatifs au droit des sols pour le compte des communes (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...). Cependant, c'est toujours à la mairie de sa commune que chacun doit déposer ses dossiers de demandes. La mairie en assure la transmission auprès du service ADS (autorisations du droit des Sols) de la communauté de communes.

Qui contacter ?

Quel que soit votre projet d'aménagement, prenez contact avec :

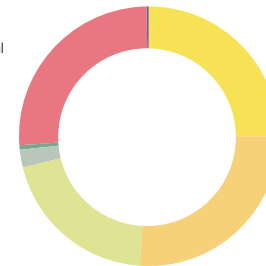
- La mairie OU le service ADS de la communauté de Communes des Herbiers au 02.51.91.29.80 ou par mail à urbanisme@cc-paysdesherbiers.fr.

FINANCES

/ Budget de fonctionnement 2018
714 497€

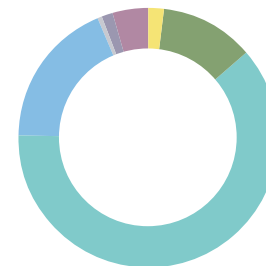
Dépenses :

- 25% > Charges à caractère général
- 26,3% > Charges de personnel
- 19,8% > Autres charges de gestion courante
- 24% > Charges financières
- 0,5% > Dépenses imprévues
- 24,7% > Virement à la section Investissement
- 0,2% > Opérations d'ordre entre les sections



Recettes :

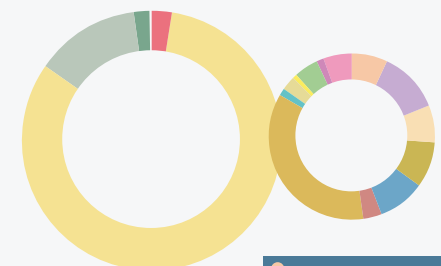
- 2% > Atténuation de charges
- 11,8% > Produits des services
- 61,7% > Impôts et taxes
- 18,2% > Dotations, Subventions
- 0,7% > Autres produits de gestion courante
- 14% > Opérations d'ordre entre sections
- 4,2% > Résultat reporté



/ Budget d'investissement 2018
519 448€

Dépenses :

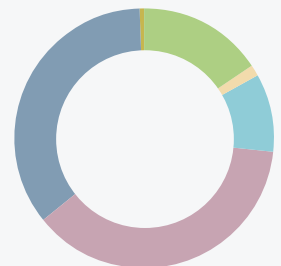
Détails opération d'équipement :



- 0,1% > Subventions d'équipement
- 2,6% > Immobilisation corporelle
- 81,7% > Opération d'équipement
- 13,2% > Emprunts
- 2% > Opération d'ordre entre sections
- 7,1% > Achat de terrain
- 11,8% > Voirie
- 7,3% > Bâtiments
- 8,8% > Magasin Epimarsi
- 9,4% > Foyer des jeunes
- 3,5% > Salle de sport
- 35,3% > Terrain et Vestiaires Foot
- 1,4% > Aménagement paysager
- 2,8% > Matériel et mobilier
- 0,8% > Éclairage public
- 4,8% > Cimetière
- 1,4% > Mairie
- 5,4% > Aménagement : Rue du Petit Lay

Recettes :

- 15,6% > Subventions d'investissement
- 1,6% > Dotations
- 9,6% > Excédents de fonctionnements
- 37,5% > Excédent de fonctionnements
- 35,4% > Virement de la section Fonctionnement
- 0,3% > Opérations d'ordre entre sections





Vie scolaire



Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2019 auront lieu courant janvier.

Pour toutes demandes :

Vous pouvez prendre rendez-vous :
auprès de Céline Bellanger, le jeudi au
02 51 57 44 04
ecolesaintmars@free.fr

Consultez notre site :

www.stmarslareothe-stmedard.fr

L'école compte 120 élèves à la rentrée, répartis en 5 classes :

PS/MS :

21 élèves, enseignantes Nadia Roy et Cindy Bourasseau (mardi).
ASEM : Corine Puaud et Laura Dixneuf (en contrat d'apprentissage)

GS/CP :

23 élèves, enseignante Agathe Morillon.
ASEM : Bénédicte Cornuault et Laura Dixneuf

CP/CE1 :

28 élèves, enseignante Aurélie Charrier.

CE2/CM1 :

25 élèves, enseignantes Clémentine Drapeau et Amandine Annereau (le mardi)

CM1/CM2 :

23 élèves, enseignants Céline Bellanger et Thomas Devaud (le jeudi), jour de la décharge de direction.

Catherine Macé, enseignante spécialisée, présente à l'école le mardi après-midi et le vendredi matin.



ÉCOLE ST MÉDARD

« Mieux se connaître pour mieux apprendre. »

Voici le thème de l'école Saint Médard cette année.

/ Quoi ?

Travail autour des Intelligences multiples avec les multibros
Travail autour des émotions
Défis sans les écrans.
Travail autour de la santé et de l'hygiène

/ Comment ?

En classe
Plusieurs temps forts tous ensemble
Avec vous parents, grands-parents...

Les élèves de GS/CP/CE1 continuent l'apprentissage du violon en lien avec l'association El Sistema.

Des moments forts :

- > Conférence le jeudi 10/01/2019 à 20h00, salle Saint Joseph, par Carine Bonisseau pour présenter le défi sans écrans
- > Spectacle offert par la Communauté de Communes
- > Piscine (CE1 au CM2)
- > Prévention routière (à partir du CP)
- > Célébration de Noël
- > Sortie scolaire (lieu non défini)
- > Chantemai
- > ...

APEL / OGEC

De nombreuses manifestations et actions menées pour satisfaire les besoins de l'école et de vos enfants.

Nos deux associations travaillent ensemble et organisent diverses manifestations pour permettre à nos enfants :

- De travailler dans de bonnes conditions (rénovations et agrandissements)
- De faire des sorties pédagogiques liées aux thèmes de l'année
- D'utiliser du matériel de motricité (ballons, cerceaux, plots etc...)

De plus, nous employons deux ASEM (agent spécialisé des écoles maternelles).

Il y a 120 élèves répartis dans 5 classes.

/ Actions menées 2017 / 2018

- Octobre 2017 : Vente de jus de pomme : 1892 bouteilles
- Décembre 2017 : Vente de chocolats et sac cabas : 55 sacs et 230 boîtes
- Janvier 2018 : Photos de classe, individuelles et de fratries : 123 classes et 200 individuelles-fratries
- Avril 2018 : Fête du livre : 53 commandes
Gâteaux Bijou : 448 boîtes
- 16 Juin 2018 : Kermesse : 509 repas
- 19 Aout 2018 : Bal des aînés : 836 entrées

En effet, c'est grâce au soutien des parents, à leurs participations financières et leurs présences, que l'APEL et l'OGEC contribuent :

- aux financements des sorties pédagogiques
- à l'entretien des locaux et de la cour
- à l'achat de nouveaux matériels éducatifs.

Tout cela pour que nos enfants évoluent dans un univers favorable.

/ Notre complémentarité nous a permis lors de l'année scolaire 2017/2018 de :

- Equiper 4 classes de vidéoprojecteurs.
- Equiper la classe de PS-MS d'une tablette tactile ; support pédagogique pour les petits.
- Acheter de nouveaux jeux d'extérieur.
- Financer le projet de l'association El Sistema (apprentissage du violon...)
- Aider au financement du voyage scolaire pour les CE2, CM1 et CM2 : 3 jours à Saint Malo.
- Aider au financement d'une journée au parc oriental de Maulévrier où les PS, MS, GS, CP et CE1 ont fait des ateliers bonsaïs, rempotages ...
- Financer, en association avec d'autres écoles, une conférence d'Agnès Dutheil: «favoriser l'estime et la confiance en soi des enfants »

i Année 2019

OGEC et APEL pour l'année scolaire 2018-2019 :

APEL

Présidente : Émilie Aucoin
Vice-présidente : Marina Boudaud
Trésorière : Chloé Pascreau
Secrétaire : Ludvine Vincent
Membres : Émilie Deslande, Angéline Michot, Sophie Coutant, Marlène Gaborit, Elvina Héralut

OGEC

Président : Steve Coutand
Vice-président : Mickaël Rapin
Trésorière : Angèle Erceau
Trésorière adjointe : Nadia Folenfant
Secrétaire : Hervé Thibaud
Membres : Jacques Legall, Pierre Audureau, Dave Guilbaud, Anthony Fevre



/ Manifestations 2018 / 2019

- Jeudi 27 Septembre : Photos de classe
- Samedi 20 Octobre : Jus de pomme
- Vendredi 23 Novembre : Assemblée Générale
- Décembre 2018 : Gâteaux Bijou
- Février 2019 : Concours de palets
- Avril 2019 : Vente de pizzas
- Mai 2019 : Etiquettes personnalisées
- Samedi 15 Juin 2019 : Kermesse
- Dimanche 18 Aout 2019 : Bal des aînés

„ Un grand merci !

Aux membres sortants du bureau, aux parents, grands-parents, amis ... qui participent et qui nous aident dans nos projets.

Merci à tous ! „

Paroisse

SAINT-JEAN-BAPTISTE DES COLLINES

/ Communauté Chrétienne de St Mars la Réorthe.

Saint Mars la Réorthe est l'une des 6 communautés qui compose la paroisse de St Jean Baptiste des Collines avec les Epesses, Chambretaud, St Malo du Bois, Mallièvre, Treize Vents.

Avec Paul Morineau, notre curé, une équipe pastorale assure le fonctionnement de la paroisse St Jean Baptiste des Collines avec une personne nommée dans chaque communauté. À St Mars la Réorthe, Béatrice Coutand assure cette responsabilité.

Dans chaque communauté Chrétienne de Proximité (CCP), l'animation des services est assurée par un groupe de personnes. À St Mars, il est composé de Béatrice Coutand, Françoise Ageneau, Blandine Garnier, Nicole Girard.

Chaque dimanche, une messe est célébrée en l'église des Epesses à 11h. À St Mars, elle a lieu le samedi soir à 19h

ou le dimanche matin à 9h30 selon un planning affiché dans l'église ou bien consultable sur le site internet de la paroisse, www.paroisselesepesses.org. Deux fois par an, l'église de St Mars accueille la messe des enfants de la Paroisse. Des permanences se tiennent chaque jeudi de 10h à 10h30 à la Maison Paroissiale, près de l'église.

Merci à celles et ceux qui donnent de leur temps pour faire vivre la Communauté Chrétienne de Proximité de St Mars. Cependant, le fonctionnement de la communauté devient de plus en plus difficile à assurer par manque de personnes acceptant de prendre des responsabilités à différents niveaux : catéchèse, service évangélique des malades, liturgie, animations, sacristain, etc. L'équipe de St Mars lance un appel à des personnes intéressées, car un renouvellement avec une équipe plus jeune permettrait d'assurer la continuité.



Communauté de communes

PROJET DE TERRITOIRE

/ Dessiner un projet commun à l'échelle intercommunale

Comment sera le Pays des Herbiers dans 10 ans? Que faut-il faire aujourd'hui, pour assurer l'avenir et le développement de nos huit communes? Quelles améliorations pour notre qualité de vie? Autant de questions auxquelles les quelques 150 élus des huit communes du Pays des Herbiers doivent répondre au travers du projet de territoire.

Depuis le printemps 2017, le Pays des Herbiers est engagé dans un travail de concertation pour adopter son «Projet de territoire». Un travail réalisé en commun, pour construire ensemble et avoir une vision commune du Pays des Herbiers, à 10 ou 15 ans. Il se déploie autour de trois ambitions principales :

1/ « Le Pays des Herbiers, une terre d'innovation au service de l'emploi de demain! »

Innovier pour développer notre économie, nos emplois et continuer à avoir une longueur d'avance.

2/ « Bâtir l'avenir du Pays des Herbiers autour de la solidarité, de la famille et de l'habitat »

Soutenir le développement des familles qui représentent le premier échelon de solidarité. Mais aussi unir nos efforts pour accompagner les plus vulnérables, en particulier nos aînés et les personnes en difficulté.

3/ « Nature et culture : les piliers de notre qualité de vie »

Développer une offre culturelle, sportive et de loisirs toujours plus pertinente, le tout dans un environnement naturel préservé.

/ Un projet ambitieux et partagé

Le projet de territoire permettra donc de répondre à ces défis et d'écrire la feuille de route de la Communauté de communes pour les 10 ans à venir. Un travail qui peut paraître fastidieux, mais qui est crucial et fédérateur pour l'avenir de nos communes. « Au quotidien, nous savons où nous voulons aller, explique Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers. Mais, avec mes collègues maires, il nous est apparu naturel d'aller plus loin et de lancer ce projet, qui se construit grâce à l'apport de tous ».

Évidemment, la Communauté de communes ne remplacera jamais la commune, berceau naturel de notre identité et échelon indispensable de proximité. « Pour nous, la Communauté de communes, c'est avant tout une communauté de destin. Elle constitue l'expression de la liberté des communes de s'entraider et de se construire un avenir commun », continue Véronique Besse. « Cela se fera par une coopération et une solidarité entre nous ».

Chacun a eu la possibilité de s'exprimer jusqu'à fin décembre, lors des commissions spéciales ou de façon individuelle; ceci afin que le projet soit largement partagé. Prochaines échéances de ce chantier de grande envergure : la présentation en commissions de la synthèse des travaux et des orientations en début d'année 2019, puis un vote lors du conseil communautaire du 27 février.



/ Le projet de territoire, qu'est-ce que c'est ?

Un projet de territoire, c'est un document qui permet aux communes de formaliser leurs objectifs communs pour le territoire, de parler un même langage et de se mettre d'accord sur ce qu'on attend de la Communauté de communes. Cela permet de mettre noir sur blanc notre vision de l'avenir du Pays des Herbiers, à 10 ou 15 ans. Ce n'est pas un document obligatoire. Le Pays des Herbiers pourrait d'ailleurs être la deuxième collectivité de Vendée à être engagée dans cette démarche.



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

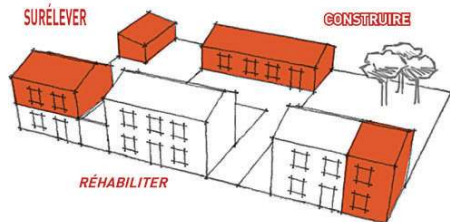


Une permanence est organisée à la Communauté de Communes, sur rendez-vous, avec un architecte consultant du CAUE.

tel 02 51 37 44 95
mail caue85@caue85.com

CAUE DE LA VENDÉE
45 boulevard des États-Unis, CS 40 685
85017 la Roche sur Yon cedex, 02 51 37 44 95
➤ en savoir + : www.caue85.com

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est un organisme départemental, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Une de ses missions est de vous **conseiller gratuitement** en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation. Il vous guide dans vos démarches administratives, s'assure de la qualité architecturale de votre projet et de sa bonne insertion dans son environnement. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre de votre projet.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

/ Un PLUiH à l'horizon 2022



Lancée officiellement le 10 octobre dernier, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et Habitat intercommunal (PLUiH) est un travail de longue haleine. À terme, il permettra de penser ensemble le territoire du Pays des Herbiers.

Un PLUiH, qu'est-ce que c'est ?

C'est le pendant des Plans Locaux d'Urbanisme, pour l'intercommunalité. Ce document sera pensé à l'échelle des 8 communes et viendra se substituer aux PLU communaux. Ajoutez à cela un volet concernant l'habitat (dénommé précédemment Programme Local de l'Habitat) et vous obtenez le futur PLUiH.

Le PLUiH doit fédérer les forces et les atouts du territoire pour assurer un développement harmonieux

du Pays des Herbiers. Il va traduire géographiquement la volonté politique, en termes d'aménagement, d'habitat, d'économie, d'implantation des grands équipements, de zonages... «Le PLUiH doit garantir la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune du territoire, pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population», souligne Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers.

Quelles seront les grandes étapes de ce travail ?

La première étape est la réalisation d'un diagnostic, qui devrait être rendu en mai 2019. L'intercommunalité a retenu pour cela plusieurs bureaux d'études spécialistes de l'environnement, l'agriculture, le patrimoine, l'habitat, le commerce, l'économie et le tourisme.

La 2e phase – de juin 2019 à début 2020 – concerne le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable). Celui-ci sera construit sur la base, à

la fois, du diagnostic et du projet de territoire. Il définira les orientations de développement en termes d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements, de protection des espaces...

La 3e phase - de juin 2020 à juin 2021 - concerne la traduction réglementaire du PADD (en zonage, en règlement); l'approbation définitive du PLUiH devant ainsi intervenir en juin 2022.

Une démarche participative

Les élus évidemment, les acteurs du monde économique, touristique, associatifs,..., mais aussi les habitants seront associés à la démarche lors d'ateliers participatifs.

À NOTER : un atelier participatif ouvert à tous « Notre territoire, notre vécu » se tiendra le mercredi 20 février à 18h30 à la Communauté de communes. Le principe : raconter sa commune, comment elle a agrandi, comment on y vit... pour permettre aux élus de mieux décider de l'avenir. Venez nombreux!



« En bref, le PLUiH, c'est le volet opérationnel du projet de territoire pour les 10 à 15 années à venir, spécifique à l'urbanisme et à l'habitat » Véronique Besse.



Communauté de communes

Associations



Pour la saison 2018-2019, l'USESM compte 266 licenciés de la catégorie enfant U6 aux équipes sénières. Nos objectifs sont de faire progresser nos jeunes dans la pratique du football et surtout d'y trouver du plaisir.

L'année 2018 a été marquée par la livraison en janvier des nouveaux vestiaires et pare-ballons, ainsi que la rénovation des abords au stade des Jarries. Ces nouvelles infrastructures nous permettent d'accueillir les joueurs dans de bien meilleures conditions.

Pour fêter les 10 ans de la fusion, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés autour du ballon rond le temps d'une journée.

2019 doit être l'occasion de continuer notre développement au niveau matériel, sportif et surtout humain.

On constate dans toutes les associations un recul du bénévolat et le club n'échappe pas à la règle. Si on veut que le club perdure dans le temps, il faut une prise de conscience à ce niveau-là. Les anciens joueurs ne s'investissent pas forcément lorsqu'ils arrêtent. Nous étions contents que des parents nous encadrent lorsque nous étions jeunes, à nous d'y penser maintenant...

C'est la même chose pour le bureau, sans tous ces gens-là, pas de club...

Nous engageons chacun à avoir une réflexion sur ce sujet...

Tout le club vous souhaite une bonne année 2019.

FOOTBALL

Organigramme catégories USESM 2018-2019

Catégories	Entraînement	Plateau ou match
U6/U7	Samedi 10h30 à 12h00	Samedi matin
U8/U9	Mardi 18h30 à 19h45	Samedi après-midi
U10/U11	Mercredi 14h00 à 15h30	Samedi après-midi
U12/U13	Lundi 18h00 à 19h15 Mercredi 15h30 à 17h00	Samedi matin
U14/U15	Lundi 19h30 à 20h45 Mercredi 17h30 à 19h00	Dimanche matin
U16/U17/ U18	Mercredi 19h00 à 20h30 Vendredi 19h30 à 20h45	Samedi après-midi
Séniers	Mardi 19h30 à 21h00 Vendredi 19h30 à 21h00	Dimanche

TTSM



Un bilan très positif pour l'année 2018 tant au niveau sportif qu'associatif.

Lors de la deuxième phase 2017/2018, toutes les équipes du club se sont classées dans la première moitié de leurs championnats respectifs. Les résultats sont encore une fois très satisfaisants à la **mi-saison 2018/2019** :

L'équipe 1 termine deuxième de D2-F.

L'équipe 2 dans la première partie du classement de D3-H.

Cette bonne dynamique est également portée par nos deux équipes vétérans, évoluant également les dimanches matins.

L'année 2018 c'était aussi la 17^e édition de la Moules Frites, organisée lors du week-end de La Marsiréorthaise. Vous étiez cette année plus de 450 à profiter de notre recette, dans une ambiance particulièrement festive grâce à la bandas « les Couak'Onjou ». Le TTSM vous remercie pour cette soirée et vous invite dès à présent à l'édition 2019, le 1er juin prochain, toujours en compagnie des sportifs de La Marsiréorthaise.



i

Le TTSM c'est aussi des projets :

- > La création d'une nouvelle génération de jeunes joueurs en début d'année 2019.
- > Le renouvellement des partenariats qui permettra de réinvestir dans des maillots et survêtements.
- > La création d'un tournoi sportif avec l'association MarsiBad.
- > Une sortie afin de remercier ses membres pour leur participation à la vie de l'association.
- > Un déplacement à La Romagne pour assister à un match de Pro A de tennis de table (ouvert à tous les marsiréorthais).

Nous vous invitons dès à présent à venir nous rejoindre. Vous apprécierez sans aucun doute les challenges sportifs et associatifs de notre club. Pour cela, n'hésitez pas à venir participer à nos entraînements hebdomadaires du mardi soir (19h à la salle de sport).

Le TTSM vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2019! À très bientôt lors de nos manifestations à venir.

MARSIBAD

Le club de badminton de Saint Mars compte cette saison 2018/2019, 23 licenciés, dont 4 filles.

Les créneaux d'entraînement : le jeudi et vendredi soir à partir de 19h.

MarsiBad a réengagé une équipe de 10 licenciés en championnat départemental.

Nous avons également planifié 5 entraînements avec un membre de la fédération française de badminton pour permettre aux licenciés de progresser techniquement (de novembre à mars).

Concernant les manifestations de cette saison, le tournoi interne se déroulera au mois de janvier et le tournoi gentlemen aura lieu comme d'habitude au mois de mai (dates à confirmer).

Sportivement



UNC

/ Union Nationale des Combattants

AFN – SOLDATS DE FRANCE – VEUVES D'A. C.

L'année 2018 a surtout été marquée par le centenaire de l'Armistice de 1918. De nombreuses réunions ont eu lieu pour préparer cet événement.

Le 20 octobre, au Vendéspace à Mouilleron le Captif, nous avons assisté à la manifestation du souvenir de l'Armistice de 1918 au cours de laquelle le ravivage de la flamme du souvenir a été un moment fort pour les jeunes des communes présentes. La jeune recensée Zoé qui accompagnait le Maire a reçu un flambeau qui a été allumé à partir de la flamme de la vasque départementale.

En Mairie, plusieurs rencontres se sont déroulées pour préparer le centenaire de l'Armistice de 1918 et notamment pour mettre en place l'exposition des 9 et 10 novembre à la Salle du Petit Gué. Dès le 19 octobre, avec les élèves de CM1 et CM2 à l'école St Médard un échange a eu lieu sur cet événement à partir d'anecdotes racontées par Michel Loizeau.

L'après-midi du vendredi 9, les enfants sont venus découvrir l'exposition préparée par des membres de l'UNC. Un grand merci aux familles qui ont prêté des objets pour cette exposition.

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée dès 9h à St Mars en présence d'enfants de CM1 et CM2 (enfants du CME ou du Parcours du civisme) qui, après avoir assisté à la levée des couleurs devant la Mairie, ont donné lecture devant le Monument aux Morts des 34 noms des soldats de la Grande Guerre « morts pour la France ». Zoé a rallumé le flambeau reçu lors de la manifestation du souvenir. À partir de 10h, la grande journée du 11 novembre s'est poursuivie aux Epesses avec la présence de jeunes unis dans la mémoire et la participation comme d'habitude des Associations d'Anciens Combattants de la Paroisse St Jean Baptiste des Collines et de St Laurent sur Sèvre.

Lors de l'assemblée générale du 26 Janvier 2018, un nouveau conseil d'administration a vu le jour : Président Michel RAUTURIER – Vice-Président Joseph BAGUENARD – Secrétaire Jean-Claude AGENEAU – Secrétaire-adjoint Bernard MARTINEAU – Trésorière Yvette MENARD – Membres Roger BOUDAUD, Henri RETAILLEAU.

Une minute de silence a été observée suite au décès l'an dernier de Claude ARMOUET et de Jeanne REGNIER. Le 8 Mars dernier, les membres de la section furent très touchés par le décès de leur camarade Constant DETRIGNE.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 25 janvier 2019. Nous invitons les jeunes générations à venir nous rejoindre au sein des Soldats de France afin de faire perdurer ce Devoir de Mémoire.



LA MARSIREORTHAISE

Rendez-vous 2019
> 1 et 2 juin 2019
Pour de nouvelles aventures Marsiréorthaises...

La Marsiréorthaise fêtera en 2019 sa dixième édition... Le premier week-end de juin, la manifestation qui en 2010 réunissait une cinquantaine de participants en regroupe aujourd'hui près de 1000.

L'objectif de notre association depuis sa création, n'a pas changé : mettre en valeur, les chemins verts et boisés de la commune de Saint Mars la Réorthe. Cette manifestation propose à toutes les générations de courir, marcher ou arpenter en VTT différents parcours et le tout dans une ambiance conviviale.

C'est l'occasion également d'apprécier le travail effectué par l'équipe des jeunes retraités qui assurent et œuvrent tout au long de l'année à l'entretien des sentiers. La municipalité met à leur disposition le matériel nécessaire.

La soirée moules-frites toujours appréciée a réuni près de 500 participants.

Merci au Comité des Loisirs, aux associations, aux bénévoles, et au TTSM qui apportent chaque année leur concours à la réussite de la manifestation.

Celle-ci a maintenant atteint un rythme de croisière et c'est une réussite sur le plan associatif... Mais pour autant, nous savons que pour perdurer, il faut innover, tenter de nous renouveler... Dans un contexte où, parfois aussi, il faut savoir mutualiser pour avancer...

Alors, pour cette dixième édition 2019, tout en conservant notre organisation sur 2 jours au Complexe des Jarries, nous lancerons le départ de notre Trail longue distance des Epesses, afin de relier et rallier les deux communes limitrophes. Ce sera l'occasion d'ouvrir de nouveaux sentiers de discussion avec les acteurs voisins qui partagent notre philosophie!

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année!



Participation du samedi 3 juin 2018 :
La course des enfants : 82 enfants
Le trail : 250 participants.

Le Dimanche 4 juin :
Les Randonnées « marche » sur 3 distances de 7 à 21 km et « VTT » avec 6 parcours de 25 à 60 km : 648 inscrits



AVAB

L'Amicale des Véhicules Anciens du Bocage rassemble une quarantaine de passionnés de véhicules de collection ou d'exception.

Des sorties conviviales permettent à la fois de montrer le patrimoine automobile aux curieux rassemblés lors de notre passage, et d'échanger entre collectionneurs sur cette passion.

La saison 2018 a été animée par diverses sorties en Vendée et en Maine-et-Loire, à la découverte de richesses culturelles et d'un collectionneur de Panhard.

Pour 2019 nous renouvelerons nos balades. Le 23 juin après-midi, le rallye des collines regroupera une centaine de voitures à la salle des Jarries de Saint Mars la Réorthe pour une exposition.



LA VENDÉE JUNIOR

Le samedi après-midi, une course cadets (15-16 ans) débutera à partir de 15h.

Le dimanche est réservé aux juniors (17-18 ans) avec un contre-la-montre à 10h et une course en ligne à 14h30. De nombreuses animations se dérouleront tout au long du week-end...

/ Un dîner sera servi le samedi soir avec plusieurs formules

- > Adulte à 12€ : apéritif, salade composée, saucisses-mojettes, fromage, dessert,
 - > Adolescent (12-18 ans) à 9€,
 - > Enfant (-12 ans) à 6€.
- Le repas sera rythmé par un jeu d'équipe sur le thème « N'oubliez pas les paroles ».

Ambiance conviviale et festive assurée!!!

/ Nouveauté 2019

Nous ouvrons un bar à huîtres, le dimanche à partir de 11h30

> Formule à 4,50€ : 6 huîtres, vin blanc etc....

Venez entre amis à la dégustation!

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant pour le repas et le bar à huîtres par SMS ou appel au **06 75 25 68 60**

Édition 2019

la Vendée Junior se déroulera le samedi 6 et dimanche 7 avril.
N'hésitez pas à venir nombreux à la salle des Jarries.



L'équipe de la Vendée junior vous souhaite une bonne année 2019!

Bureau :

- > Président : Blanchet Mehdi
- > Secrétaire : Pasquier Laydie
- > Trésorière : Dixneuf Laëtitia

ÉPI MARSI

/ L'épicerie associative de tous les habitants pour tous les habitants!

Un an déjà que notre commune a retrouvé un commerce viable et convivial;

Un an que cette incroyable aventure a permis de créer un nouveau lieu, central et accessible, dans notre bourg;

Un an qu'une quarantaine de bénévoles s'active pour assurer le meilleur service à la population : grande amplitude horaire, amélioration permanente de l'accueil, formation sur les questions d'hygiène, de traçabilité, de conditionnement, ateliers proposés... Merci à chacun des bénévoles!

Un an qu'une quarantaine de producteurs nous accompagne pour la diversité et la qualité de nos produits (50% des produits que nous proposons sont bios!)

Un an de mise en route, d'essais, d'apprentissage, de tests, quelques moments de stress et beaucoup de bons fous rires!

Le bilan que nous tirons de cette année écoulée est d'une grande richesse, non seulement parce que le pari lancé il y a un an a été relevé (les résultats ont largement dépassé nos estimations!), mais surtout parce que nous avons tissé des liens précieux et amicaux entre les membres de l'association, avec les producteurs, mais aussi avec vous! clients de l'Épi Marsi qui attendiez beaucoup de ce commerce.

C'est une aventure magnifique qui ne fait que commencer!

N'hésitez pas à venir y faire vos courses, ce n'est que par vos achats qu'Épi Marsi pourra se développer.

Aujourd'hui, un tiers des habitants fréquente l'épicerie : les deux tiers restants sont bien sûr les bienvenus!



i N'hésitez pas non plus à rejoindre notre équipe de bénévoles, pour participer à une belle initiative qui fait du bien...
Par ailleurs, les idées et pistes de développement ne manquent pas!
- aménagement d'un espace de détente et de convivialité,
- animations autour de nos produits,
- animations culturelles,
- propositions de sandwiches et de paniers-repas,
- amélioration de notre communication pour recruter d'autres bénévoles...
Rejoignez l'aventure!

L'équipe ÉPI MARSI souhaite à toutes et à tous une très belle année 2019!

Horaires / Contact :
Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi : 8h30 / 13h
Samedi-Dimanche : 8h / 12h30
Tél. 09 51 33 55 02 / contact@epimarsi.com

Les associations

THÉÂTRE

Toute la troupe St Jo (acteurs et machinistes) est en action depuis le mois d'octobre pour préparer « Le bon, la brute et le président », une pièce de Jean-Paul CANTINEAUX.

Un jour, la France décide de choisir son nouveau président par tirage au sort entre les 87 654 candidats déclarés. Pas franchement motivé, mais poussé par sa femme, Auguste PIGEONNEAU, brave paysan du terroir, se retrouve ainsi désigné et aussitôt assailli par toutes sortes d'emmerdes : un colonel de la sécurité, une chef du protocole, un ange gardien, un démon gardien et surtout une conspiration féminine emmenée par son ennemie jurée, Nicole, exploitante bio du village.

Mais un tel contexte est-il possible? Et si Auguste avait simplement rêvé?

Le théâtre est une activité à la portée de tous, et la troupe St Jo est ouverte à tout le monde, aussi bien pour ceux qui souhaitent jouer la comédie, que pour ceux qui aiment bien bricoler, monter un décor.

Alors, rejoignez-nous!

i **Représentations**
Samedi 16 février 2019 21h00
Samedi 23 février 2019 21h00
Dimanche 24 février 2019 15h00
Samedi 02 mars 2019 21h00
Dimanche 03 mars 2019 15h00
Vendredi 08 mars 2019 21h00
Samedi 09 mars 2019 21h00

Réservations
02 51 57 43 63
02 51 57 44 24
theatrestjoseph@gmail.com



Renseignements :
Sébastien SIMON au 06 52 38 65 94



COMITÉ DES LOISIRS

Pour commencer cette nouvelle année et mettre en valeur notre image... Voici notre Logo.

Le matériel est mis à disposition gratuitement aux associations Marsiréorthaises, et proposé à un tarif préférentiel aux habitants de la commune.

La liste est disponible sur le site internet de la Mairie. <http://www.saintmarslareorte.fr/comite-des-loisirs>



/ Manifestations

Oeufs de pâques

La 10e édition «La chasse aux œufs» organisée le dimanche de Pâques est devenue une tradition. Cette année les 560 pièces en chocolat étaient cachées dans le pré de la Kermesse. La récolte a été fructueuse et très appréciée des petits et des grands.

Coupe de France de Football

/ Demi-Finale Les Herbiers - Chambly

Le 17 avril 2018, une soirée «projection sur grand écran» à la salle Saint Joseph a rassemblé une cinquantaine de passionnés de football.

/ Finale Paris Saint Germain - Les Herbiers

La réflexion est partie de Marsiréorthais présents au stade de la Beaujoire à Nantes, le 17 avril, après la victoire face à Chambly : «Il faut organiser un, car au départ de la commune pour aller au Stade de France le 8 mai, pour supporter les footballeurs des Herbiers.»

56 personnes de Saint Mars la Réorthe et des communes alentours, étaient présentes, place Charles-Gaschnard, pour aller à Saint-Denis.

Les chants sont rares en ce début de voyage. Visiblement, chacun préserve ses forces en vue d'une journée qui s'annonce longue.

Après quelques heures de route, les passagers du car ont la surprise de voir deux motards de la gendarmerie nationale ouvrir le convoi sur le périphérique de Paris. En fait, ces deux motos ont croisé par hasard la route du bus et ont décidé de l'escorter jusqu'à Saint-Denis. En plus, on grille les feux rouges! Ils ont peut-être cru que c'était le car des joueurs, s'amusent les ados qui ont naturellement pris place sur la banquette arrière.

Après le match et le spectacle pyrotechnique, le voyage retour commence par des commentaires tous élogieux sur la belle résistance des Herbiers : «On a fait honneur à nos couleurs». Puis après quelques heures de sommeil et un long, mais mémorable voyage, l'arrivée à Saint-Mars la Réorthe se fait au petit matin.

Meilleurs vœux à tous et très belle année 2019
Jean-Jacques MOURGEOTTE

BIBLIOTHÈQUE

Nouveau cette année : Programmation d'un échange convivial entre parents et professionnel de l'éducation, à la bibliothèque de Saint Mars autour d'un café.

La bibliothèque ouvre ses portes au public deux fois par semaine : le vendredi de 16h30 à 18h et le samedi de 11h à 12h.

Vous y trouverez des ouvrages pour tous les âges. Si vous désirez un livre précis, qui ne se trouve pas à St Mars vous pouvez aller sur le portail des Bibliothèques du Pays des Herbiers et faire votre recherche. Des navettes sont organisées tous les quinze jours pour apporter les livres demandés. Renseignez-vous auprès des bénévoles.

D'autre part, un «café parents enfants» est organisé à St Mars par le Pôle Famille de la Communauté de Communes de la Commune des Herbiers.

Le thème abordé sera : **Autorité et éducation bienveillante : comment concilier les deux?**

Inscription auprès du Pôle Famille à la Communauté de Commune des Herbiers.

Au numéro : 02 51 66 83 16
Inscription auprès du RAM au **02 51 57 33 54**
Prochaines dates : 14 Mars et 23 Mai



/ Le Réseau des bibliothèques vous initie à l'art

Le mercredi 21 novembre, à Saint-Mars-la-Réorthe, une dizaine d'enfants a participé à un atelier créatif, organisé par le Pays des Herbiers. En effet, cette année, le Réseau des bibliothèques propose différentes animations en lien avec sa thématique d'année : l'art.

Les enfants de plus de 5 ans ont pu rencontrer Zhu Hong, artiste peintre venue présenter ses œuvres. L'artiste a également proposé aux enfants de réaliser un monotype de peinture et des jeux d'empreintes sur papiers colorés, tout cela sur le thème de l'automne!

Chacun est reparti avec sa création, de quoi susciter, peut-être, une vocation?

Découvrez l'ensemble des animations proposées par le Réseau des bibliothèques du Pays des Herbiers sur www.bibliothequesdupaysdesherbiers.net



/ Du côté des animations

Pour les bébés lecteurs, cette année, c'est un petit poisson blanc qui accompagne les enfants en leur faisant découvrir de belles histoires, des comptines et des jeux de doigts.

Inscription auprès du RAM au **02 51 57 33 54**
Prochaines dates : 14 Mars et 23 Mai



FAMILLES RURALES

Marsidansegym

Des activités sportives et artistiques pour tous les âges.

Les cours adultes ont repris début septembre : 9 adhérents en renforcement musculaire le mardi soir et 11 en step cardio fitness le lundi soir avec notre professeur Nathalie.

En zumba, 20 «motivées» viennent se déhancher avec Sandra, le samedi matin.

Ces cours sont toujours ouverts, alors si vous souhaitez essayer le step, le renfo ou la zumba, contactez-nous sur marsidansegym@gmail.com.

Pour les enfants et ados, nous avons pu ouvrir un 4e cours, toujours avec Sandra. 52 danseuses et 1 danseur y assistent, le mercredi après-midi, le jeudi soir ou le samedi matin.

Vous pourrez venir les applaudir lors du gala qui aura lieu le dernier week-end de mai 2019.

Bonne année sportive et artistique à tous!

CLUB LA JOIE DE VIVRE



Agenda

> Assemblée générale le 17 janvier 2019

Voyages, rencontre hebdomadaire, échange avec les jeunes ont rythmé notre année.

L'année 2018 a débuté par l'assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des Rois. Le 07 juin nous étions 56 personnes à partir pour le Golfe du Morbihan. Début septembre «escapade dans le Bordelais» nous avons visité sur trois jours, Bordeaux et sa cité du vin, le bassin d'Arcachon et Saint-Émilion.

Le 06 décembre nous avons reçu les enfants du CM2 dans le cadre d'un échange intergénérationnel. Nous avons pris le goûter ensemble, et ils nous ont interprété quelques chansons. Ensuite nous les avons initiés à jouer à la belote, ce fut un agréable moment de partage.

Nous avons terminé l'année par le traditionnel repas de Noël chez Solange avec une boîte de chocolat à chaque adhérent.

Bien cordialement,
Simone Knoff



FAMILLES RURALES

Les Prédos

Les effectifs ne cessent d'augmenter pour l'Accueil Prédos de Saint Mars, avec toujours plus d'activités.

Les animations des Vacances d'Hiver ont été rythmées par un tournoi sportif avec d'autres communes voisines, à Beaufort (Foot, Basket Ultimate) et une soirée film « L'ascension » au Foyer des jeunes avec repas prévu par les animateurs.

Lors des vacances d'avril, nous avons proposé une soirée cocooning pour les filles. Les garçons se sont davantage intéressés au tournoi FIFA. Chacun était libre de choisir l'activité préférée.

Un séjour au Camping du Clos des pins a été organisé début Juillet avec au programme une activité QUAD, ACCROBRANCHE, piscine, veillée KARAOKE, tournois sportifs, etc.

Fin Août, nous avons organisé une sortie de fin d'année. Au programme Déjeuner aux MAC DO suivie d'une sortie PATINOIRE pour les uns, et d'un match de BUBBLE FOOT pour les autres.

Pendant les vacances de la Toussaint, un intervenant GRAFF a fait partager sa passion du métier aux jeunes pour réaliser une plaque décorative « graffée » par les prédos pour habiller un mur extérieur du FOYER DES JEUNES. Une veillée Halloween a également été organisée et pour terminer un après-midi PATATROC.

Nous attachons beaucoup d'importance à responsabiliser les prédos, les rendre progressivement autonomes afin qu'ils soient prêts pour leur entrée au Foyer des jeunes. C'est pourquoi nous organisons quelques projets d'autofinancement.

Afin de financer en partie l'activité QUAD choisie pour le séjour début Juillet, les jeunes ont vendu des PORTES CLES COCOTTES aux habitants de Saint Mars. Un bénéfice de 383,20€ a été récolté lors de cette action. Félicitations à eux pour leur engagement et leur motivation.

Les jeunes du pré-foyer ont enflammé le « ZENITH en HERBE » au côté de l'humoriste PAULO le 29 juin dernier. Plus de 25 jeunes se sont rendus disponibles. Un gain de 765€ a été remis au pré-foyer.

Ils ont également pour objectif de faire une sortie de fin d'année, qui sera financée en partie par deux activités :

- La vente des crêpes le week-end de la Vendée Junior
- Le service des repas et la réalisation de cakes pour l'apéritif lors de la « Marche Gourmande ».

Un petit déjeuner a été organisé en faveur du Téléthon le Dimanche 9 Décembre. Une matinée qui a beaucoup plu, un bénéfice de 285€ a été reversé au Téléthon. Un grand merci aux participants.

Foyer des jeunes

Nous avons réalisé une très bonne saison 2017/2018 avec nos traditionnelles soirées.

La soirée Vendéenne du 20 janvier, ainsi que le spectacle humoristique de Paulo du 30 juin ont été très appréciés par les nombreux participants.

Nous remercions d'ailleurs toutes les personnes qui nous ont accompagnés dans toutes ces manifestations.

Comme tous les ans nos soirées et nos séances de variétés seront toujours d'actualité. Les dates seront définies dans quelques semaines.



Nous tenons à remercier les bénévoles : Céline Libaud, Céline Pascreau, Cécile Arnoux et Sylvia Mercier, la municipalité qui nous accompagne tout au long de l'année, les parents qui participent et les enfants qui sont toujours partants pour de nouvelles aventures.
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019



Bureau :

Un nouveau bureau s'est formé à la suite de l'assemblée générale du 13 octobre dernier.

Présidente : Juliette Caillaud

Trésorière : Manon Bordage

Secrétaire : Léa Pasquier

Membres : Manon Barré, Mathilde Deslandes, Léonie Libaud, Laura Dixneuf, Théo Rapin, Gaëtan Biteau, Louise Pascreau, Bastien Bordage

Référents : Sophie Huecteau, Yannis Libaud, Mehdi Blanchet



Centre périscolaire / La récré

Tout au long de l'année scolaire 2017-2018, le Tour des régions de France et DOM TOM de Charlie a accompagné les enfants de La Récré. Trouvailles culinaires et sportives et explorations culturelles, une année riche en découvertes pour tous.

Pendant les Vacances d'Hiver, Charlie nous a accompagné pour un petit séjour à la neige et une découverte de l'Italie (bricolages, cuisine réconfortante, un carnaval aux couleurs de l'Italie etc.).

Entre les périodes de Vacances scolaires, nous avons participé au Prix des Jeunes lecteurs Vendéens. Le principe : faire découvrir aux enfants 6 nouveaux livres de manière ludique et les faire voter pour leur livre favori au mois de Juin.

Cette année, les parents ont intégré ce projet : plusieurs soirées Café Parents ont été organisées. De 16h30 à 19h, ils avaient la possibilité de prendre un café ou un jus tout en lisant les 6 livres avec leurs enfants.

Puis pendant les Vacances d'Avril, les enfants ont pu faire découvrir à CHARLIE la tradition de fête Pâques (grande chasse aux œufs, réalisation de petits chocolats, jardinage et réalisation du jeu de société « Pique Plume »). Une sortie au CINEMA de Pouzauges (SHERLOCK GNOMES) et un déjeuner au CASSE CROUTE VENDEEN ont parfaitement finalisé ces vacances.

Une sortie au Haras de La Vendée a clôturé la fin de l'année scolaire 2017-2018 avec 35 enfants.

L'été 2018 s'est déroulé en compagnie d'un petit ROBOT nommé ZOWI, qui après des années de vie dans un vaisseau spatial a décidé de découvrir la planète Terre et tous ces éléments.

ZOWI a atterri dans le désert. Au programme : grand jeu de piste à la recherche de vêtements et accessoires, de grands relais d'eau et une sortie à PLANÈTE SAUVAGE en RAID 4X4 a clôturé son aventure dans le désert... Il a continué son périple dans la jungle avec la création d'un JUNGLE SPEED GEANT et la réalisation d'un jardin aromatique.

L'eau et l'air sont les deux environnements découverts par Zowi lors de la seconde semaine des vacances : construction de bateaux, sortie à la PISCINE de la Bretèche, création d'une Montgolfière sur toile avec l'empreinte de doigts des enfants, etc.

Zowi a continué son voyage dans notre civilisation en commençant par la ville avec une course de voiture MARIO KART construite par les enfants, une sortie VÉLO a également été organisée pour découvrir la campagne et les enfants ont pu se régaler lors d'une journée cuisine montagnarde avec croziflette et tarte à la myrtille, un délice!!

Pendant ces 3 semaines, 3 séjours ont été organisés :

10-11 ans : Camping Le Clos des Pins à Saint Hilaire de Riez

5-6 ans et 7-9 ans : Camping Ferme de la Maison Neuve à La Ferrière

Toutes ces activités ont pu vous être proposées grâce à une équipe d'animation très motivée et complète avec 1 Directrice, 3 Animateurs diplômés BAFA, 3 stagiaires BAFA et 1 Bénévole.



FAMILLES RURALES / *La récré*

> Après 4 semaines de Vacances bien méritées, La Récré a rouvert ses portes la dernière semaine d'Août.

> Une rentrée avec l'accueil des nouvelles petites sections et une chute des effectifs importante le soir en accueil périscolaire. Une nouvelle mascotte du nom de Diana a fait son apparition au centre. Nous allons la suivre chaque Mercredi pour la faire avancer de case en case sur son jeu de l'Oie. Chaque case lui fera découvrir un nouveau jeu le matin (sportif, de société, de rôle, extérieur etc.). En fin d'année, ce projet aura pour finalité une veillée jeux avec les familles.

> Les vacances de la Toussaint 2018 ont eu pour thème l'Automne, au programme : cuisine automnale, création de fresque avec la cueillette de feuilles, châtaignes, glands etc, beaucoup de bricolages que les enfants ont pu ramener chez eux et une journée KERMESE D'HALLOWEEN qui a remplacé la chasse aux bonbons.

Le club créations loisirs



Le club s'ouvre occasionnellement à toutes les personnes passionnées de bricolage.

Les ateliers de notre club ont repris leurs activités depuis le 28 août 2018

Nous nous retrouvons à la salle Les Petits Tréteaux, tous les 15 jours, le mardi de 19 heures à 21 heures.

Comme les années précédentes nous avons accueilli 15 passionnées.

Le 23 octobre pour faire un mini album photo sur le thème de Noël et de l'hiver.

Les portes du club s'ouvriront à nouveau le mardi 23 avril 2019 de 20 heures à 22 heures afin de réaliser un attrape-rêves. L'activité est ouverte à tous.

Les renseignements et inscriptions se font auprès des personnes référentes :

Mme Christine Naulin : 02 51 57 31 10

Mme Hérault Jeanne Marie : 02 51 57 41 60

Meilleurs vœux et très belle année 2019

> Cette année, nous avons clôturé l'année en organisant une soirée conviviale avec les familles, les enfants ont chanté une chanson et le Père Noël a fait son apparition pour le plus grand bonheur des petits et des grands...

> Des petits changements ont eu lieu dans le bureau. Nous remercions Marie Bernard qui après quelques années, a décidé de quitter l'association pour de nouvelles aventures.

Nous tenons à remercier les bénévoles sans qui rien ne serait possible, la municipalité qui nous accompagne tout au long de l'année, les parents qui participent et les enfants qui sont toujours partant pour de nouvelles aventures.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019

La marche Gourmande

*« Saint Mars La Réorthe
Commune Gourmande !!! »*

Le 8 septembre dernier, l'association « marche gourmande » a rassemblé petits conteurs et grands marcheurs autour d'une soirée conviviale et ensoleillée.

Grâce à l'aide des membres d'associations de Familles Rurales, cette 5e année a réuni 264 participants : 206 adultes et 58 enfants.

16 jeunes enfants ont participé à une marche contée par Delphine Bordage. Après 2,5 km, une structure gonflable les attendait à la salle des Jarries.

Aux autres participants, 2 parcours de 7 et 11 km avec deux arrêts gourmands ont été proposés : un apéritif et une entrée (cakes confectionnés par les bénévoles des différentes associations).

Le plat chaud et le dessert, préparés par le traiteur « Aux Saveurs de Tom », ont été servis à la salle omnisports.

Une animation musicale attendait les marcheurs pour distraire leur repas.

Une participation financière a été reversée aux jeunes du foyer et pré-foyer pour leur aide.

Merci à tous pour l'intérêt que vous portez chaque année à cette rencontre!

Rendez-vous

le 14 septembre 2019 pour la 6e édition. La Commission « Marche Gourmande », Céline LIBAUD, Céline PASCREAU, Audrey RAPIN et Émilie BERTRAND



Informations

i

INFOS DIVERSES

/ Mission locale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire

/ Construire son projet professionnel - Se former - Travailler
Une équipe à votre écoute - Un accueil individualisé

/ Notre accompagnement :

- 3 axes d'accompagnement : - Orientation/Formation - Emploi - Vie quotidienne
- Accès aux offres d'emploi
- Accès à la formation
- Ateliers et actions thématiques
- Outils pour la recherche d'emploi
- Simulations d'entretiens
- Le dispositif parrainage
- Mise en place d'aides (logement, mobilité...)
- Infos santé

Le PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie) constitue le nouveau cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes.

La Garantie Jeunes est un accompagnement intensif qui s'inscrit dans le cadre du PACEA et vise l'accès à l'emploi. L'accompagnement se fait sur 1 an en collectif et en individuel.



/ Notre couverture territoriale :

- 54 communes - 5 intercommunalités
- > La Communauté de Communes du Pays des Herbiers
- > La Communauté de Communes du Pays de Pouzauges
- > La Communauté de Communes du Pays de St Fulgent - Les Essarts
- > La Communauté de Communes du Pays de Mortagne
- > Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu - Rocheservière

Contact

Siège : Mission Locale du Haut Bocage - Rue de l'Etendueur - 85500 LES HERBIERS - 02 51 66 81 15
contact@mlhb.fr - www.missionlocaleduhautbocage.com
Horaires : du lundi au vendredi 8h30-12h30 - 13h30 17h30 (le vendredi fermeture 17h)



/ Favec

Nous sommes un lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables qui ont traversé la même épreuve.

Notre Association Départementale a pour but :

- DE DÉFENDRE LES DROITS des personnes en situation de veuvage,
- DE LES AIDER dans leurs démarches administratives,
- DE LES REPRÉSENTER auprès des Pouvoirs publics afin de faire évoluer une législation actuellement défavorable,

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de faire nombre pour défendre nos acquis.

Des permanences sont assurées sur tous les secteurs de Vendée.



Dans votre secteur :

- > Renseignements : Mme Marylise SEGUIN 02 51 94 45 95
- > Sur le plan départemental, permanences le lundi de 10h à 17h et le samedi sur rendez-vous. 15, rue Anatole France à la ROCHE-SUR-YON
- > Renseignements au 02 51 37 03 14
- > Déplacement à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.



/ Novalis



L'emploi solidaire à votre porte

Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire depuis plus de 25 ans, Novalis intervient sur 29 communes des Pays des Herbiers, de Pouzauges et de Mortagne sur Sèvre.

Novalis vous accompagne vers l'emploi...

Vous recherchez un emploi ? Vous avez besoin de vous réorienter professionnellement ? Vous souhaitez un complément d'heures ?

Pour vous, Novalis met tout en œuvre :

- Une réunion d'informations et un rendez-vous individuel,
- Des propositions de missions de travail dans différents secteurs d'activités,
- Un accompagnement professionnel,
- Un suivi adapté à votre situation.

Vous êtes intéressé, contactez-nous.

Vous, particulier ou professionnel du territoire, devenez acteur de l'emploi solidaire...

Un salarié absent ? Un surcroît d'activité ? Un besoin temporaire ?

Après étude de votre demande, nous vous proposons un salarié résidant sur votre territoire.

Une gestion administrative simplifiée :

- Rédaction du contrat de travail,
- Déclaration URSSAF,
- Edition du bulletin de salaire,
- Etc.

De votre côté, c'est simple : vous recevez une facture mensuelle reprenant les heures effectuées.*

* Sous certaines conditions, en employant une personne à votre domicile, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 % (dans la limite d'un plafond) ou d'un crédit d'impôt.

Novalis en quelques chiffres...

- 300 salariés accompagnés
- 40 postes en équivalents temps plein
- Un chiffre d'affaires de plus d'1 million d'euros

HORAIRES D'OUVERTURES :

Du lundi au vendredi 9h-12h30
Le mardi et le vendredi 13h30-17h
A Mortagne, le mardi 14h-17h

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES :

Du lundi au vendredi : 9h-12h30
Lundi, mardi, mercredi : 13h30-17h30
Vendredi : 13h30-17h

Fermé le jeudi après-midi

Tél : 02.51.67.05.56
www.novaliss.fr

Pour un emploi ou un complément d'heures, nous recherchons actuellement...

- Des agents d'accueil déchetterie
- Des assistants(es) animateur - animatrice
- Des agents de restauration collective
- Des employés de ménage pour des particuliers et des entreprises
- ...

Retrouvez toutes nos annonces sur notre site internet : www.novaliss.fr ou sur notre page facebook (@novalisemploi)

SIÈGE SOCIAL

6 rue des Arts - 85500 LES HERBIERS

ANTENNE

12 rue du Vieux Château - 85700 POUZAUGES

PERMANENCE

Av. des Madeleines - 85290 MORTAGNE sur SEVRE



INFOS COMMUNALES

/ Tarifs communaux 2019

Salles

/ Salle du petit qué

- Banquets, fêtes familiales, réceptions, fêtes à but lucratif
 - > 75 € pour les personnes de la commune
 - > 110 € pour les personnes extérieures
- Réceptions diverses, vin d'honneur, AG, réunions
 - > Gratuit pour les associations
 - > 40 € pour les personnes de la commune
 - > 60 € pour les personnes extérieures
- Fêtes de fin d'année forfait deux jours : 110 €
 - OPTIONS : VAISSELLE* : 15 € // CHAUFFAGE : 25 €
 - * Forfait vaisselle cassée : 1€ par élément

/ Salle saint joseph

- Séance de variétés ou de théâtre, spectacles divers
- > Par séance : 35 €
 - > Chauffage : 25 €

/ Salle des petits tréteaux

- Location : 55 €
- Vin d'honneur : 40 €
- > Chauffage : 20 €
- Fêtes de fin d'année forfait deux jours : 85 €

Mise à disposition gratuite aux associations pour les réunions et soirées à but non lucratif.



Ouverture Lundi, mardi et Jeudi : 9h-13h / Mercredi fermé, possibilité de rendez-vous / Ouverture Vendredi : 9h-13h et 14h-18h.

/ Salle de sports des jarries

- Location journalière : 110 € • Location demi-journée : 55 €

/ Préfabriqué au terrain de foot

- Mise à la disposition gratuite au club de football pendant la saison sportive.
- Location gratuite aux associations pour les manifestations internes à l'association (pique-nique, rencontres...)

En aucun cas, il ne sera loué à un adhérent pour son compte personnel. La demande devra être faite en mairie avec l'accord du président ou vice-président du club de football.

/ Pré de la kermesse

- Location : 20 €
- Gratuit pour les associations



Pour l'ensemble des salles citées, une somme de 60€/heure en plus du montant dû de la location sera facturée si l'état des lieux fait apparaître que le ménage n'est pas fait correctement. Les dégradations constatées seront facturées au locataire.

/ Autorisation d'urbanisme

Permis de construire 2018

N° Dossier	Date de dépôt	Nom du demandeur	Adresse du terrain	Nature des travaux
085 242 18h 0001	3/9/18	BOISTAULT Hubert et Martine	La Petite Féfilière	Abri voiture
085 242 18h 0002	4/12/18	SACHOT Antoine	Lot n° 5 Val de Source 3	Maison individuelle
085 242 18h 0003	6/8/18	REMIGEREAU Franck	21 Rue de l'Yprésis	Maison Individuelle
085 242 18h 0004	7/31/18	GIRAUDON AURÉLIEN	9 Rue des Mésanges	Garage + Abri
085 242 18h 0005	10/1/18	MARTINEAU Sébastien	8 Rue de l'Yprésis	Extension garage
085 242 18h 0006	10/3/18	PUAUD Mickaël	La Petite Blottière	Extension maison

Déclarations préalables 2018

N° Dossier	Date de dépôt	Nom du demandeur	Adresse du terrain	Nature des travaux
DP 085 242 18h 0001	1/2/18	Mairie de Saint Mars la Réorthe	Place Charles Gashignard	Remplacement portes et modification sanitaires Foyer des Jeunes
DP 085 242 18h 0002	1/23/18	Mme JARLEGANT-BAIZE Anne-Violaine	1 Impasse du Tramail	Ravalement façade pignon
DP 085 242 18 H 0003	2/16/18	SACHOT Thérèse	8 Rue du Petit Lay	Arrachage haie + construction mur
DP 085 242 18h 0004	2/23/18	SACHOT Jean-Pierre	3 Rue de la Lardière	Réalisation d'un muret + pose d'une clôture
DP 085 242 18h 0005	3/1/18	PASQUIER Joël	1 Rue des Frênes	Pergola ouverte
DP 085 242 18h 0006	3/1/18	MAROLLEAU Érick	5 Rue de la Lardière	Arrachage haie + construction mur
DP 085 242 18h 0007	3/8/18	MICHEL Vincent	7 Rue des Mésanges	Abri de jardin en bois
DP 085 242 18h 0008	3/13/18	GENDRILLON Philippe	7 Rue de la Fontaine	Changement d'ouvertures
DP 085 242 18h 0009	3/16/18	REMIGEREAU Didier et Pamela	26 Rue de la Fontaine	Extension
DP 085 242 18h 0010	4/26/18	PORTAUD Anne	2 LA NORISSONNIERE	Modification et création d'ouverture
DP 085 242 18h 0011	6/18/18	LE FOU DU ROI représenté par M. Léo MARCHAIS	Zone des Rochettes	Clôture
DP 085 242 18h 0012	8/23/18	SABLONNIÈRES Dominique	1 Rue des Tisserands	Clôture mitoyenne
DP 085 242 18h 0013	9/28/18	SABLONNIÈRES Dominique	1 Rue des Tisserands	Abri + Serre de jardin
DP 085 242 18h 0014	10/1/18	Communauté de communes des Herbiers	Zone des Rochettes	Division parcellaire en vue de construire
DP 085 242 18h 0015	10/1/18	CHIRON Patrice	La Bessonnrière	Abri pour rangement
DP 085 242 18h 0016	10/8/18	BLANCHET André	5 Rue de la Chapelle	Clôture
DP 085 242 18h 0017	10/12/18	GIRARD Étienne	17 La Petite Blottière	Transformation d'un garage en pièce de vie
DP 085 242 18h 0018	10/19/18	RAPIN Marie-Thérèse	1 La Renaudière	Clôture
DP 085 242 18h 0019	11/15/18	BOUDAUD Michel	7 Rue du Pré Clos	Véranda
DP 085 242 18h 0020	12/13/18	GARNIER Michelle	5 La Petite Blottière	Changement de tuiles

/ État civil 2018

Naissances

- > Augustine RIVET - 3 La Norissonnière 24/05/2018 à St Mars La Réorthe
- > Arthur PUAUD - 11 La Petite Blottière 27/05/2018 à Cholet
- > Cali REMIGEREAU - 15 Rue de l'Yprésis 11/06/2018 à Cholet
- > Baptiste PIET - 2 La Grande Burnière 18/07/2018 à Cholet
- > Elliott POHU MÉNARD - 6 Rue des Mésanges 16/10/2018 à Cholet
- > Clément AUDUREAU - L'Auvergne 21/10/2018 à Cholet



- > Emma SACHOT- 1 Bis La Grande Burnière 23/10/2018 à Cholet
- > Gabriel ROULET- 2 Impasse de la Maire 05/11/2018 à Cholet

Mariages

- > Vincent RANGEARD et Céline BIZON 07/07/2018
- > MASSÉ Mickaël et EDMOND Géoviana 28/07/2018

Divers

/ Tarifs photocopies aux associations

	NB	Couleurs
• Feuille A4	0,10 €	1 €
• Feuille A4 R/V	0,14 €	1,40 €
• Feuille A3	0,18 €	1,80 €
• Feuille A3 R/V	0,26 €	2,60 €

/ Tarifs cantine 2018-2019

- Repas régulier : 3,75 €
- Repas occasionnel : 5,00 €
- Tarif absence : 2,50 €
- Repas adultes : 6,10 €

/ Assainissement

- Abonnement : 36 €
- m3 consommé : 1,26 €

/ Tarifs concessions cimetières

	Durée	Superficie	Montant
Concession terrain			
Concession terrain	15 ans	2 m²	50,00 €
Concession terrain	30 ans	2 m²	100,00 €
Concession terrain enfant	15 ans	1 m²	25,00 €
Concession terrain enfant	30 ans	1 m²	50,00 €

	Durée	Montant
Concession case		
Columbarium ou Cavurne	15 ans	50,00 €
	30 ans	100,00 €

Acquisition de la case *		
Columbarium		500,00 €
Cavurne (sans tombale)		300,00 €
Taxe de dispersion des cendres		25,00 €
Taxe de dispersion des cendres et support de mémoire jardin du souvenir	30 ans	50,00 €

* Le montant correspondant à l'acquisition de la case sera perçu une seule fois. Le tarif de la concession devra être supporté par la famille lors de l'achat de la concession et à chaque renouvellement.

INFOS COMMUNALES / État civil 2018

Décès

/ Personnes qui n'habitaient pas ou plus à Saint Mars La Réorthe, mais inhumées à Saint Mars La Réorthe

- > BERNARD Claire née BLANCHARD..... 27/02/2018
- > DETRIGNE Constant 08/03/2018
- > CAILLAUD Anne née GODARD 20/03/2018
- > PAGE Ginette Née CHIRON 29/04/2018
- > BITEAU Marie-Joseph née COUTAND 11/06/2018
- > PELLETREAU Michel 20/07/2018
- > PACAUD Nadège née RIGLET 09/10/2018

INFOS PRATIQUES

/ Listes artisans

ALIMENTATION ANIMAL F - FABRICATION DE MINÉRAUX

Groupe PILARDIERE
La Pilardière
02 51 57 31 02

AUTOMOBILE

St Mars Automobile
Rue des Rochettes
02 51 57 31 09

ROULET David
5 Bis Rue Anne Chenueau
02.51.65.33.95

TAB AUTO 85
ZA La Brunelière

CAMPING

L'Étang du Puy
La Norissonnière
06 68 37 54 44

COIFFURE

L'Écho du coiffeur
3 place de l'Eglise
02 51 57 35 71

COIFFURE À DOMICILE

Sylvie CAILLAUD
6 Rue Jonquilles
02 51 57 64 24
06 83 50 92 63

DOREUR

Christophe DUMAS
1 Impasse Tramail
02 51 57 46 07

HÔTELLERIE

Hôtel Omnubo
ZA des Rochettes
02 52 65 11 11

KINÉSIOLOGIE

PASCREAU Céline
3 Rue du Pré Clos
02 51 57 64 09
06 37 08 41 32

MAÇONNERIE

Sarl Claude VILLENEUVE
ZA La Brunelière
02 51 07 77 16

MAINTENANCE

Philippe DUPONT
ZA La Brunelière
02 51 57 60 07

MENUISERIE AGENCEMENT

SACHOT Frédéric et Antoine (FAS)
8 Rue des Chênes
06 18 72 13 16

NÉGOCIANT BÉTAIL

Tony CHUPIN
2 Rue Chenueau
02 51 57 38 06

PAYSAGISTE

PRÉAUD paysagiste SARL
Le Puy Martineau
02 51 57 33 46

PEINTRE

GAILLARDÉCO
ZA La Brunelière
06 81 42 15 16

PÉPINIÉRISTE

Pépinières MICHEAU
Route des Épesses
02 51 57 63 38

PISCINE LINER

BOUQUIN François
6 Ter rue des Puits
06 12 22 25 25

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Davy GUILLOTEAU
ZA La Brunelière
02 51 57 37 33

RESTAURANT

Chez Solange
2 place de l'Eglise
02 51 57 30 82

TRAVAUX AGRICOLES

Entreprise MARTINEAU
12 Rue des Jarries
02 51 57 38 08

/ Listes associations

AFN UNC

Michel RAUTURIER
La Jusselière
85700 ST MICHEL MT MERCURE
02 51 57 20 33
famille.rauturier@orange.fr

APEL

Émilie AUCCIN
10 bis Rue des Puits
85590 ST MARS LA RÉORTHE
06 82 85 77 22
emilieplanchot@live.fr

ASSOCIATION ST JOSEPH

Sébastien SIMON
6 Rue des Deux Rys
85590 ST MARS LA RÉORTHE
02 51 61 75 25 / 06 52 38 65 94
nanouseb.simon@orange.fr

AVAB

Joël MASSE
15 Rue de la Butée
85590 LES EPESSES
06 87 16 68 74
jmhmasse@orange.fr

COMITÉ DES LOISIRS

Jean-Jacques MOURGEOTTE
17 Rue des Deux Rys
85590 ST MARS LA RÉORTHE
06 25 59 70 41
cdslmlr85590@gmail.com

CRÉATION LOISIRS

Marie-Christine NAULIN
3 rue des Frênes
85590 ST MARS LA RÉORTHE
02 51 57 31 10
naulin.gerard@orange.fr

DANSE / GYM

Anne SIMON
6 Rue des Deux Rys
85590 ST MARS LA RÉORTHE
06 74 36 44 76
marsidansegy@gmail.com

EPIMARSI

Marc GOBIN
4 Rue Anne Chenueau
85590 ST MARS LA RÉORTHE
02 51 65 11 15
contact@epimarsi.com

FAMILLES RURALES

Véronique MALLARD
La Boutarlière
85590 ST MICHEL MT MERCURE
02 51 57 44 62 / 06 76 71 47 62
mallardveronique@free.fr

FOYER DES JEUNES

>> Juliette CAILLAUD
La Baritaude
85700 ST MICHEL MT MERCURE
06 75 11 67 49
>> Manon BORDAGE
6 Rue du Petit Lay
85590 ST MARS LA RÉORTHE
07 51 66 10 55
foyerdesjeunessaintmars@hotmail.fr

KMERS DE LA VENDÉE

Chhem NHEB
14 Rue de la Chapelle
85590 ST MARS LA RÉORTHE
02 51 61 01 38 / 06 04 17 50 72
nheb.chhem@yahoo.fr

LA JOIE DE VIVRE

Simone KNOFF
3 Rue des Mésanges
85590 LES EPESSES
02 51 61 75 26 / 06 26 28 85 77
simone.moitieknoff@gmail.com

MARSIBAD

Jérémie BORDAGE
6 Rue du Petit Lay
85590 ST MARS LA RÉORTHE
02 51 57 65 52 / 06 75 43 80 17
marsibad@orange.fr

LA MARSIRÉORTHAISE

Éric RETAILLEAU
Le Vignaud
85590 LES EPESSES
02 51 61 65 77
marsireorthaise@gmail.com

OGEC

Steve COUTAND
9 La Renaudière
85590 ST MARS LA RÉORTHE
06 03 61 27 42
steve.coutand85@gmail.com

PÉRISCOLAIRE

>> Betty ROUTHIAU
2 Rue des Frênes
85590 ST MARS LA RÉORTHE
02 51 91 41 13
routhiau-betty@hotmail.fr

>> Marie BERNARD
La Blotière
85700 ST MICHEL MT MERCURE
02 51 65 15 50
mariabernard@hotmail.fr
>> Aude LEVIN (Directrice)
02 51 57 98 55
alsh.saintmars@gamil.com

STÉ COMMUNALE DE CHASSE

Erick MAROLLEAU
5 Rue de la Lardière
85590 ST MARS LA RÉORTHE
02 51 57 46 17
cpnt85@free.fr

SYNDICAT DES EXPLOITANTS AGRICOLES

Robert ROY
La Renaudière
85590 ST MARS LA RÉORTHE
02 51 57 33 35
roy.robert@aliceadsl.fr

TENNIS DE TABLE

Antoine PASQUIER
1 Rue des Frênes
85590 ST MARS LA RÉORTHE
06 18 18 24 54
stmarsreorthe.tt@gmail.com

UNION ARTISANS ET COMMERÇANTS

Sylvie BOUDAUD
29 rue Bara
85590 ST MARS LA RÉORTHE
02 51 57 32 41
sylvie.boudaud@hotmail.fr

USESM - FOOT ST MARS

>> David PASQUIER (St Mars)
La Renaudière
85590 ST MARS LA RÉORTHE
02 51 57 41 32
pasquier.davidetlaydie@gmail.com
>> Bénédicte BLAIS (Psdtte)
14 Rue Marie Curie
85590 LES EPESSES
06 83 19 11 75
benedicte.blais@orange.fr

VENDEE JUNIOR

>> Mehdi BLANCHET
28 Rue des 2 Rys
85590 ST MARS LA RÉORTHE
09 5301 88 97
lavendeejunior@gmail.com
>> Laydie PASQUIER
La Renaudière
85590 ST MARS LA RÉORTHE
06 29 50 58 21
pasquier.davidetlaydie@gmail.com



INFOS PRATIQUES

/ Adresses utiles

- Police secours) 17
- Pompiers) 18
- SAMU) 15
- Médecin de nuit) 02 51 44 55 66
- Pharmacie de garde) 3237

- Mairie) 02 51 57 33 76
- École St Médard) 02 51 57 44 04
- Culte catholique) 02 51 57 30 18

- Déchetterie et écocylerie (Communauté de Communes) >) 02 51 66 82 27
Aux Épesses, chaque vendredi, samedi et lundi de 14h30 à 18h.

- Communauté de Communes du Pays des Herbiers >) 02 51 66 82 27
6 rue du Tourniquet - 85 504 Les Herbiers
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

- A.D.M.R. > contacter Thérèse OUVRARD au) 02 51 57 33 59

- MISSION LOCALE du Haut Bocage >) 02 51 66 81 15
Ferme de l'Etendue - 85500 Les Herbiers ✉ mlhb@ante.net

- CENTRE MEDICO-SOCIAL >) 02 51 67 61 00
Avenue De Gaulle - 85500 Les Herbiers

- PÔLE EMPLOI > 8 rue de l'Oiselière 85500 Les Herbiers >) 09 72 72 39 49
www.pole-emploi.fr

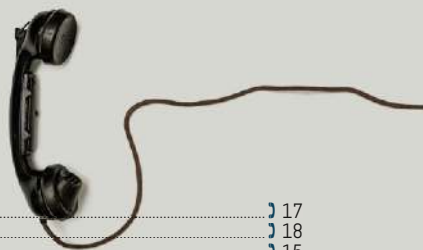
- C.A.F. > Permanence 5 rue du Château Gaillard - 85 500 Les Herbiers >) 0 820 25 85 10
Lundi et mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Mardi et vendredi de 9h30 à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

- C.P.A.M. > Permanence 45 rue de Clisson 85500 Les Herbiers >) 0 811 70 36 46
Lundi à jeudi de 8h30 à 12h et vendredi 8h30 à 12h et 13h à 16h

- C.R.A.M. >) 02 51 66 86 84
Permanence retraite : centre du Brandon, 45 rue de Clisson - 85 500 Les Herbiers
Lundi de 9h à 12h et 13h30 à 16h

- M.S.A. > Permanence 45 rue de Clisson - 85500 Les Herbiers >) 02 51 64 96 23
Jeudi sur rendez-vous.

- HÔTEL DES FINANCES > 1 rue Massabielle B. P. 429 Les Herbiers >) 02 51 64 17 17
Du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30 et 13h30 à 16h15
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30



Calendrier des Manifestations 2019

- 17 Janvier Assemblée Générale de La Joie de Vivre Salle St Joseph
- 18 Janvier Cérémonie des Vœux du Maire à 18h30 Chez Solange
- 25 Janvier Assemblée Générale UNC/AFN Chez Solange
-
- 02 Février Concours de palets organisé par l'OGEC Salle des Jarries
- 16 Février Assemblée Générale AVAB Salle du Petit Gué
- 16 Février Séance Théâtre Salle st Joseph à 21H
- 23 Février Séance Théâtre Salle st Joseph à 21H
- 24 Février Séance Théâtre Salle St Joseph à 15H
-
- 02 Mars Séance Théâtre Salle st Joseph à 21H
- 03 Mars Séance Théâtre Salle st Joseph à 15H
- 08 Mars Séance Théâtre Salle st Joseph à 21H
- 09 Mars Séance Théâtre Salle st Joseph à 21H
- 12 Mars - 14h Concours de belote organisé par le club La Joie de Vivre Chez Solange
-
- 6 et 7 avril Vendée Juniors (course cycliste)
- 21 avril Bal organisé par le club La Joie De Vivre Salle Herbauges aux Herbiers
- 21 avril Chasse aux Œufs organisée par le Comité des Loisirs Pré de la Kermesse
- 26 avril Tournoi gentlemen organisé par Marsibad Salle de Sports
- 26 et 27 avril Séances de variétés organisées par le Foyer des Jeunes Salle St Joseph
- 30 avril Séance de variétés organisées par le Foyer des Jeunes Salle St Joseph
-
- 01 Mai Tournoi de foot annuel des Jeunes stade La Colonne aux Epesses
- 3 et 4 Mai Séances de variétés organisées par le Foyer des Jeunes Salle St Joseph
- 25 Mai Gala de danse Salle St Joseph
-
- 01 et 02 Juin La Marsiréorthoïse
- 15 Juin Kermesse de l'école organisée par l'OGEC
- 23 Juin le rallye des collines organisé par l'AVAB Salle de Sports des Jarries
- 27 juin repas annuel UNC/AFN Chez Solange
-
- 18 Août Bal des aînés organisé par l'APEL/OGEC
-
- 14 Septembre Marche Gourmande organisée par Familles Rurales





Très
belle année
2019



Directeur de publication : M. Gérard PREAUD, Maire de Saint Mars la Réorthe
Création graphique @Univers elles — Impression BOM Imprimeur

